

Année scolaire 2020 – 2021

Avis de recrutement d'enseignants contractuels dans le premier degré

Le département de Haute-Corse recrute des enseignants contractuels pour l'année scolaire 2020-2021.

Ces personnels seront affectés dans les écoles maternelles, élémentaires ou primaires, ou en tant que brigade itinérante de remplacement au sein du département de Haute-Corse.

Conditions de recrutement :

- Niveau d'études validant un diplôme de niveau bac + 3 minimum
- Attestation de compétence en natation (réalisation d'un parcours de 50 mètres dans une piscine sous la responsabilité d'un service public universitaire ou territorial)
- Attestation certifiant la qualification en secourisme (PSC1 ou AFPS).
Ces deux certifications seront requises à la date du recrutement, soit au 01/09/2020.

Rémunération :

La rémunération mensuelle est de 1504 euros (net), ISAE comprise sur la base d'un recrutement en 1^{ère} catégorie- indice nouveau majoré 367, dans le cadre d'un CDD de 12 mois.

Candidature :

Les personnels intéressés adresseront une lettre de motivation accompagnée d'un CV, **de la notice de renseignements ci-jointe**, et de la photocopie des diplômes post- baccalauréat à la Division des personnels enseignants du 1^{er} degré de la DSDEN 2B (diper2b@ac-corse.fr).

Avant le mercredi 1^{er} juillet 2020 - 12h00, au plus tard.

Après examen des dossiers, les candidats seront convoqués début juillet pour des épreuves écrites et un entretien. Une commission de recrutement procédera à la sélection des candidats. Les candidats retenus suivront une formation, préalable à la prise de fonction, **du mardi 25 août au vendredi 28 août 2020.**